



Les  
maisons  
de quartier

**Réaliser vos démarches ? Partager  
des projets de quartier ? Apprendre  
et vous divertir près de chez vous ?**

Cinq espaces ouverts à tous pour bien  
vivre ensemble.

# *Favoriser l'échange et la cohésion sociale*



Pour que chaque Pantinois puisse participer à la vie locale, il existe cinq maisons de quartier (Courtilières, Mairie-Ourcq, Haut-Pantin, Petit-Pantin, Quatre-Chemins) : à chacun de faire vivre ces espaces au quotidien en participant aux animations et en proposant des projets pour dynamiser son cadre de vie.

La maison de quartier est aussi le lieu où la ville de Pantin offre des services pour réaliser facilement des démarches administratives et pour favoriser l'intégration et la réussite scolaire.

# Avoir accès à des **services** **de proximité**

## *Réaliser les démarches administratives à côté de chez vous*

Chaque maison de quartier, à l'exception de la maison de quartier Mairie-Ourcq, fonctionne comme une mairie annexe. Au guichet, vous pouvez effectuer directement toutes vos démarches concernant :

- l'état-civil : inscription sur les listes électorales, recensement citoyen, dépôt de demande de carte d'identité, calcul du quotient familial,
- le logement : retrait et dépôt des dossiers de demande de logement,
- les enfants : inscriptions aux écoles maternelles, primaires et aux activités périscolaires, paiement des factures de cantine et d'activités périscolaires,
- l'action sociale : inscription aux sorties et paiement, inscriptions aux vacances familles, instruction des dossiers Fonds de solidarité énergie (FSE), demande et renouvellement de carte Améthyste (transport à tarif réduit), instructions de dossier de la Maison départementale des personnes handicapées.



La maison de quartier est également un centre social agréé. Vous pouvez donc rencontrer des assistants sociaux de la ville mais aussi de la caisse d'Allocations familiales de Seine-Saint-Denis. Des permanences régulières sont organisées dans chaque maison de quartier.

## **Être aidé dans vos démarches**

Pour faire face à certaines démarches administratives, vous pouvez être accompagné par un écrivain public. Son rôle auprès de vous consiste à :

- vous lire et vous expliquer les courriers,
- vous aider à remplir des formulaires,
- écrire une lettre et/ou constituer un dossier,
- intervenir par téléphone auprès de diverses institutions.

### **Pour les secteurs Quatre-Chemins et Courtilières :**

(tél.) 01 48 43 88 26

Prendre rendez-vous lundi, mardi, jeudi 13h 30 - 16h 30

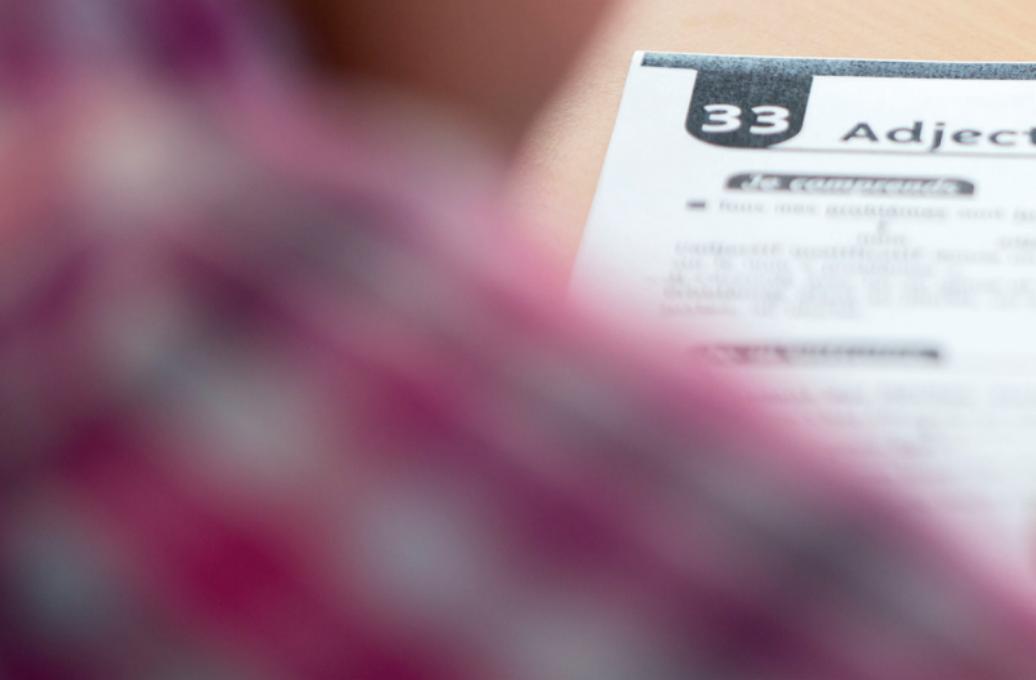
### **Pour les secteurs Petit-Pantin - Les Limites et Mairie-Hoche :**

(tél.) 01 49 15 70 02

Prendre rendez-vous mercredi et vendredi 9h - 12h

## **Le saviez-vous ?**

*La maison de quartier  
Mairie-Ourcq accueille dans ses  
locaux la ludothèque, ouverte à tous  
quel que soit votre lieu de résidence.*



# Découvrir et *apprendre*

*Aide aux devoirs, apprentissage  
de la langue française :  
vous accompagner au quotidien*

Proposés dans chaque maison de quartier, ces ateliers spécifiques ont pour objectif d'aider les enfants dans leur scolarité et de permettre aux adultes d'apprendre et de pratiquer le français dans leur vie quotidienne.

## **Accompagnement à la scolarité**

Un enfant peut parfois avoir du mal à comprendre une matière ou ne pas savoir organiser son travail. Il risque de ne plus aimer l'école et de décrocher. Pour éviter cela, vous pouvez l'inscrire aux ateliers « Accompagnement à la scolarité ». Ils sont organisés en lien avec les écoles du quartier et rassemblent une vingtaine d'enfants encadrés par des étudiants. Chaque enfant peut venir deux fois par semaine et bénéficie d'un appui adapté : révision et soutien, aide à la compréhension, méthode. Des projets pédagogiques spécifiques peuvent aussi être proposés pendant les vacances scolaires et à la fin de chaque séance pour prolonger les effets bénéfiques des ateliers.

A close-up photograph of a hand holding a pen over a worksheet. The worksheet has the title 'atif ou adverbe ?' at the top. The background is slightly blurred, showing a wooden desk and a pink object.

atif ou adverbe ?

### **Apprentissage du français**

Des cours de français sont proposés aux adultes qui maîtrisent peu ou mal la langue. Ils sont accessibles à tous. Ils ont lieu par petit groupe de niveau après une évaluation individuelle des compétences linguistiques. Les cours sont accessibles aux Pantinois en fonction des places disponibles.

### **Ateliers sociolinguistiques**

Ces ateliers ont pour objectif d'approfondir la connaissance du français mais aussi de développer sa pratique au quotidien. Ils durent deux heures et sont ponctués par des interventions de professionnels (La Poste, Sécurité sociale, centres municipaux de santé...) et des visites de lieux de proximité (service social, bibliothèques, bureaux de poste...).

Les Maisons de quartier Quatre-Chemins, Mairie-Ourcq et Haut et Petit-Pantin proposent des ateliers de formation linguistique pour adultes migrants, avec l'intervention de professeurs qualifiés. Ces ateliers bénéficient du soutien de l'Union Européenne.



# *Participer* à des activités ou sortir en famille

## *Une bonne façon de lier des contacts*

### **Une offre d'animations variée**

Votre maison de quartier vous propose une large gamme d'activités sportives, culturelles, éducatives ou de loisirs. Il peut s'agir d'ateliers théâtre ou musique, de séances de gymnastique dédiées aux femmes, de cours de couture, d'animations intergénérationnelles ou encore d'actions de prévention santé... Certaines activités sont proposées à l'année et d'autres de façon plus ponctuelle. Un programme détaillé est édité tous les mois. Il suffit ensuite de vous inscrire pour pouvoir participer.

### **Des sorties culturelles pour tous**

Votre maison de quartier vous offre la possibilité de participer à une ou plusieurs sorties. Vous pouvez ainsi assister à des spectacles, visiter des monuments ou encore découvrir une exposition. Pour les spectacles de la Saison culturelle de Pantin, un tarif unique est fixé à 3 €, c'est l'occasion de partager un moment agréable avec les habitants de votre quartier tout en vous ouvrant sur d'autres univers.

# Être acteur de la vie de son quartier

### *Initier des animations et y participer*

La maison de quartier vit par et pour les habitants. Son projet social est défini tous les trois ans en concertation entre l'équipe permanente, les habitants du conseil de maison, les associations et autres partenaires du quartier.

### **Le conseil de maison**

Il est ouvert à tous les habitants sur la base du volontariat. Il contribue à définir avec vous les grandes orientations pour l'animation du quartier et le fonctionnement de la maison de quartier. Le conseil se réunit selon une périodicité définie par les centres sociaux. Vous y êtes tous les bienvenus !

### **Le collectif famille**

Le programme des animations de votre maison de quartier est défini avec vous une fois par mois lors des réunions publiques du collectif famille. C'est l'occasion pour vous de proposer et de choisir des activités. N'hésitez pas à venir partager vos idées !



### **Les associations**

Partie prenante de la vie de la cité, elles accompagnent la ville dans la construction des projets qui vous sont proposés.

La maison de quartier soutient les associations notamment en mettant à leur disposition des locaux pour des rencontres, animations et réunions.

### **Le projet social, qu'est-ce que c'est ?**

Le projet social définit les objectifs mis au service des habitants et du développement du territoire. Il permet l'adaptation aux réalités du quartier et anticipe les réponses d'un point de vue social. Il est réalisé en collaboration avec les partenaires de la ville (associations, habitants...).

# Connaître toutes les **permanences**

## ***Maison de quartier des Courtilières***

### ***Service social***

Rencontrer une assistante sociale sur rendez-vous

Lundi 14 h - 17 h

(tél.) 01 49 15 41 56

### ***Mission RSA***

Lundi 9 h - 12 h 30, mardi 9 h - 12 h 30, vendredi 9 h - 12 h 30  
et 13 h 30 - 17 h sur rendez-vous

(tél.) 01 49 15 38 00

### ***Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)***

Lundi 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h sur rendez-vous

(tél.) 01 49 15 38 00

### ***Réussite éducative***

Mercredi 14 h - 17 h sur rendez-vous

(tél.) 01 49 15 39 73

### ***CAF***

Assistante sociale sur rendez-vous

Lundi 9 h - 12 h, jeudi 14 h - 17 h

(tél.) 0810 259 310 (0,06€/min)



## ***Maisons de quartier Haut et Petit-Pantin***

### ***Service social***

Rencontrer une assistante sociale sur rendez-vous  
Mardi 9 h - 12 h, mercredi et vendredi de 13 h 30 à 17 h  
à la maison de quartier du Petit-Pantin  
Mardi et mercredi 13 h 30 - 17 h  
à la Maison de quartier du Haut-Pantin  
(tél.) 01 49 15 41 56

### ***CAF***

Mardi 13 h 30 - 17 h à la maison de quartier du Petit-Pantin  
sur rendez-vous  
Mardi 9 h - 12 h 30 à la maison de quartier du Haut-Pantin  
sur rendez-vous  
(tél.) 0810 259 310 (0,06€/min)

## Maison de quartier des Quatre-Chemins

### Service social

Rencontrer une assistante sociale sur rendez-vous  
Mardi 9 h - 12 h, antenne Vaillant  
(tél.) 01 49 15 41 56

### RSA

Lundi 13 h 30 - 17 h, jeudi 9 h - 12 h 30 et 13 h 30-17 h  
à l'antenne Vaillant sur rendez-vous  
(tél.) 01 49 15 38 00

### Permanences CAF

Mercredi 14 h - 17 h  
à l'antenne Vaillant sur rendez-vous  
(tél.) 0810 259 310 (0,06€/min)

### Association MRAP

Mardi 14 h - 17 h et 1<sup>er</sup> mercredi du mois 18 h - 20 h  
à l'antenne Vaillant sur rendez-vous  
Mercredi 9h-12h à l'antenne Diderot  
(tél.) 06 01 48 31 68 / 06 84 65 73 77

## Chaque maison de quartier est unique

**Courtilières** : halte-jeux pour  
les tout-petits, antenne jeunesse pour  
les ados, bibliothèque pour tous,  
espace restauration pour les seniors.

**Haut-Pantin** : lieu d'accueil  
enfant-parent le Cerf-volant, un espace  
d'échange et de jeux pour les moins  
de 4 ans et leurs parents.

**Quatre-Chemins** : des rendez-vous  
privilegiés pour les 0 - 3 ans :  
la garderie éphémère,  
l'ABC des bébés...

**Mairie-Ourcq** : ludothèque,  
garderie éphémère, initiation  
à l'informatique, graff, chant.

# Se rendre dans une maison de quartier

## **Maison de quartier des Courtillières**

avenue Aimé Césaire  
(tél.) 01 49 15 37 00

### **Horaires**

Du lundi au vendredi  
9h-19h (lundi 18h30), samedi  
9h-13h et 14h-17h.

Pour les démarches administratives : du lundi au jeudi 9h-12h30 et 13h30-17h, vendredi 9h-12h30

### **Accès**

- Bus 134, 234, (arrêt Division Leclerc - Courtillières); 330, (arrêt Maison de quartier Courtillières)
- Métro 7, (station Fort d'Aubervilliers)

## **Maison de quartier du Haut-Pantin**

42, rue des Pommiers  
(tél.) 01 49 15 45 24

### **Horaires**

Du lundi au jeudi 9h-12h30  
et 13h30-17h, vendredi  
13h30-17h

### **Accès**

- Bus 249, (arrêt Les Pommiers); 330, (arrêt Maison de quartier Pommiers)

## **Maison de quartier Mairie-Ourcq**

12, rue Scandicci  
(tél.) 01 49 15 70 00

### **Horaires**

Du lundi au jeudi 9h-12h30  
et 14h-18h, vendredi 14h-18h

### **Accès**

- Bus 151, 170, 330, (arrêt Montgolfier)
- Métro 5, (station Hoche)

## **Maison de quartier du Petit-Pantin**

210, avenue Jean Lolive  
(tél.) 01 41 50 50 00

### **Horaires**

Du lundi au jeudi 9h-12h30  
et 13h30-17h, vendredi  
13h30-17h

### **Accès**

- Bus 145, 147, 330, (arrêt Bobigny - Pantin - Raymond Queneau)
- Métro 5, (station Bobigny - Pantin - Raymond Queneau)

## **Maison de quartier des Quatre-Chemins**

> Antenne Vaillant  
42, avenue Édouard Vaillant  
(tél.) 01 49 15 39 10/11

### **Horaires**

Du lundi au jeudi 9h-12h30  
et 13h30-17h, vendredi  
13h30-17h

### **Accès**

- Bus 170, 249, 330, (arrêt Lapérouse)
- Métro 7, (station Aubervilliers - Pantin - Quatre-Chemins)

> Antenne Diderot  
148-150, avenue Jean Jaurès  
(tél.) 01 48 40 33 79

### **Horaires**

Du lundi au jeudi 9h-12h30  
et 13h30-17h, vendredi  
13h30-17h

### **Accès**

- Bus 170 (arrêt Quatre-Chemins - Édouard Vaillant); 151, 330, (arrêt Diderot)
- Métro 7, (station Aubervilliers - Pantin - Quatre-Chemins)

# En pratique

## **Qui peut fréquenter une maison de quartier ?**

Tous les Pantinois peuvent venir pour des démarches ou participer aux animations et ateliers des maisons de quartier.

## **Comment s'inscrire aux activités ?**

Les activités sont ouvertes à toutes les personnes du quartier. Il faut vous inscrire en fournissant votre attestation de quotient familial. Vous devez accompagner votre enfant mineur pour son inscription.

Si vous n'avez pas fait calculer votre quotient, vous pouvez le faire au guichet administratif de votre maison de quartier.

Les cours débutent début octobre : il est préférable de s'inscrire avant fin septembre.

## **Combien ça coûte ?**

La plupart des activités sont gratuites, y compris les ateliers des savoirs.

Le coût des activités payantes dépend de votre quotient familial. Il est calculé au plus juste et selon quatre tranches pour que tout Pantinois puisse avoir accès aux services proposés.



100%  
infos  
pratiques